

Assemblée générale du 9 juillet 2016 Clermont-Ferrand, locaux de la SCI l'Estran

CR et annexes disponibles sur le site Internet de l'association :
<http://www.reseau-relier.org/Les-traces-de-l-AG-de-RELIER>

Invitation

L'association RELIER a fêté en 2015 ses 30 ans d'existence. Une occasion de revenir sur les chantiers de l'association, de rassembler les acteurs, de se projeter ensemble : des fondamentaux ont été identifiés – accès aux biens communs, dynamiques collectives, autonomie et accompagnement dans les projets d'activités et d'installation en milieu rural. Reste à préciser les suites à donner aux chantiers en cours et ceux à explorer – mobilités et énergies, santé et lien social, dynamiques culturelles et projets de territoire à la campagne...?

Plusieurs partenaires travaillent déjà sur certaines de ces thématiques, à l'échelle de leur territoire ou au sein d'un réseau plus large. De surcroît, plusieurs des thèmes entrevus peuvent se recouper sous les entrées de l'aménagement, de l'animation et de la vie des espaces ruraux et périurbains. Indirectement, cela pose la question de la nature de l'appui de RELIER aux structures en place : en quoi l'association peut-elle permettre d'approfondir une thématique émergente en activant des synergies entre plusieurs acteurs de terrain ? Comment ouvrir des passerelles entre des champs d'action complémentaires à travers un projet fédérateur ?

Cette AG est un espace pour faire le point sur la dynamique actuelle de Relier et en préciser ensemble les perspectives à partir des expériences et idées des participants.

Participant.e.s :

François Grange, Thomas Schamasch, Lutxi Achiary, Charlotte Guigou, Dominique Doré, Clément David, Murray Nelson, Paul Lacoste, Catherine Hocquet, Raphaël Jourjon, Alexis Paul, Hélène Bustos (ADIR / Transrural), Marie Hélène Allemann, Fabien Thomas, Frédéric Seigne (la Brèche / Réseau des CREFAD), Jean Siry (Habiter Autrement Auvergne), Camille Fleury, Estelle Lasserre.

Excusé.e.s :

Françoise Edmonde Morin, Laurence Fontenelle (CA Relier), Vincent Jannot, Magali Blot (Terre de liens Auvergne), Johanna Florent, Jacques Fillos, Ludovic Mamdy (AFIP), Magali Meunier, Catherine Henry, Catherine Yvon, RAF/ Réseau pour les Alternatives Forestières (Anne Berthet), Compagnons Bâisseurs Auvergne (message de Cécile Scocard), Collectif Ville – Campagne (Emma Ploton), Twiza et FédAc (Cédric Daniel), Pixel (Sabine Thuillier), OïSA, CAUE Auvergne.

Ordre du jour

- ✓ 10 h - Accueil et mise à jour des adhésions
- ✓ 10 h 15 – Le temps des bilans : rapport moral, rapport d'activités et rapport financier
- ✓ 11 h 15 - Présentation et vote du nouveau règlement intérieur
- ✓ 12 h15 - Repas sur place – *buffet préparé par le Café-lecture les Augustes*
- ✓ 13 h 45 - Atelier perspectives et partenariats :
 - *Qui constitue le réseau Relier aujourd'hui ?*
 - *Sur quels plans situer l'apport de Relier pour ses partenaires ?*
 - *Quels chantiers entreprendre dans les mois qui viennent ? Sous quel angle d'attaque ?*
- ✓ 16 h 00 - Renouvellement du Conseil d'Administration
- ✓ 16 h 45 - Pot associatif

Ordre du jour ouvert aux questions diverses.

Accueil par Catherine Hocquet, GE 2A/ RELIER et Thomas Schamasch, coprésident

I. RAPPORT MORAL 2015

Préparation par Dominique, François et Raphaël avec les remarques du CA
Lecture par François Grange, administrateur

« Une ruche en crise.

Nous avons connu pas mal de déboires à partir de 2010 sur la gestion de fonds européens remis en question au cours du programme sur l'habitat. La question a déjà été abordée en AG en septembre 2015 et dans la gazette habitat de décembre 2015. Ces péripéties ont tout de même entraîné le départ de deux salariés et une situation délicate vis-à-vis de quelques partenaires associatifs et institutionnels. Relier s'est sentie très mal... et ne pouvait plus butiner parce qu'elle entraînait ses partenaires dans la même galère. La ruche était attaquée.

Et puis la propolis est arrivée. Nous avons sorti les fonds propres pour régler les urgences et essayé de tenir au courant le plus souvent possible nos partenaires. Mais nous avons surtout mis cartes sur table avec la Fondation Abbé Pierre, laquelle nous a proposé une avance, remboursable après le paiement de l'Europe, s'il venait à être versé...

À la suite de très longues démarches qui ont mangé un temps salarié considérable, Relier a fini par obtenir *un versement de l'argent européen, partiel et tardif (juin 2015), non sans une petite saveur de chantage, du genre : « on boucle l'affaire comme ça et on en reste là »*. Néanmoins nous avons pu ainsi rembourser la Fondation lors de l'été 2015. Sans eux nous ne serions pas là pour leur dire officiellement un immense merci. Le boulet est passé très près.

Au final, ces difficultés nous ont aussi amenés à remettre à plat notre fonctionnement interne et à mieux évaluer l'ambition de nos projets.

En fin d'année 2014, nous avons pris la décision de fêter les 30 ans de l'association dans un contexte encore incertain (quid du mécénat ? participants ...?). Relier a embauché un service civique et a demandé aux salarié.e.s de s'impliquer dans l'organisation matérielle.

Cette démarche nous a fait revenir sur 30 ans d'activité, retrouver les acteurs qui ont fait Relier, les thèmes traités et les partenariats noués... Ce travail était bienvenu car nous étions sur une pente de perte de mémoire.

Nous avons voulu aussi trouver un lieu emblématique de l'esprit Relier. Les antennes butineuses de quelques abeilles du CA ont détecté Saillans dans la Drôme : il y a d'une part l'implantation historique de Relier et de nombre de ses partenaires en Rhône-Alpes (Grenoble, Crest...) et puis l'expérience municipale participative en cours sur la commune d'autre part.

Le conseil d'administration s'est donc rendu sur place pour y tenir une de ses réunions en juin 2015. L'équipe municipale de Saillans, bien que très sollicitée, a finalement accepté de nous accueillir sur la commune et a même ensuite été très présente pendant les rencontres elles-mêmes.

Ces 30 ans ont été l'occasion de faire revenir quelques « abeilles historiques » de Relier et la ruche a repris de l'allant avec l'arrivée de nouvelles butineuses et la visite d'ouvrières d'antan : le Réseau des Crefad, Terre de liens, le Collectif Ville campagne, Halem et Atypik, Les toiles du berger, Zam-zam, Pixel, Radio R-Dwa, Vi-zual, la Manufacture des paysages, De l'aire, Dryade, RAF... sans compter tous les individuEs motivéEs qui ont contribué à la réussite de la fête.

Nous avons également poursuivi en 2015 nos actions sur l'habitat et l'aménagement : déploiement de la plateforme de mutualisation Relie-toits, travaux d'écriture sur l'écohabitat social, soutien à des associations de terrain sur l'habitat léger, essaimage de nos travaux par notre présence régulière dans les réseaux et la diffusion de publications documentées telles

que *Portraits de lieux en vie* ou *Regards croisés sur l'habitat léger/mobile...*

Relier s'est aussi rapproché d'autres acteurs du développement rural dans le cadre du projet « MCDR » pour ouvrir de nouvelles pistes sur l'installation agricole.

Mais nous n'avons pas encore décidé des grandes orientations à prendre et nous allons vous proposer d'y réfléchir cet après midi.

Un mot sur les rencontres du Réseau Rural français qui se sont tenues le 29 juin dernier à Versailles. Voici les priorités stratégiques de l'Etat sur le développement rural telles qu'elles ont été avancées par le ministre Le Foll :

- L'énergie (toutes les formes d'énergies renouvelables) ;
- La santé : augmentation du nombre de maisons de santé...
- L'économie sociale et solidaire pour appuyer les initiatives et la vie des campagnes.

Ce sont des 'entrées' sur lesquelles nous devons nous positionner, mais nous avons bien avancé lors des Rencontres des 30 ans en identifiant déjà quelques attentes des territoires ruraux, comme :

- les mobilités rurales sous leurs différentes formes ?
- l'éthique et la gestion des petites structures investies en milieu rural ?
- l'accès aux biens communs ?
- la culture en projet de territoires ?

Il s'agit enfin de revisiter les fondamentaux de Relier : accueil, accompagnement et autonomie des habitants dans leurs projets d'installation en milieu rural.

Relier se met donc sur la piste d'une nouvelle colonie d'abeilles... prêtes à butiner de nouvelles fleurs avec votre implication ! »

Questions :

- *Il n'est pas fait mention directe de la désertion des services publics et de la métropolisation massive des territoires ...*
- *Quid des conséquences de la réforme territoriale sur les territoires ruraux ?*
- *Différence entre les fonds FEDER, FEADER et LEADER ?*

Réponses :

- Le premier point est largement développé dans nos rencontres, voir les actes des 30 ans ;
 - Le second serait à développer dans le contexte actuel ;
 - *Concernant les fonds européens* : le FEDER est un fond fléché vers les questions de développement rural au sens large, services, aménagements, innovation dans les campagnes, soutien aux zones à plus faible densité ;
- FEADER: fléché sur des orientations agricoles - installations, nouvelles manières de s'installer...
- LEADER : Attaché à un territoire précis qui dresse des axes de travail ; ce sont les régions et collectivités locales qui gèrent cet argent issu de fonds européens. Cas du comité de programmation Leader des Combrailles : les fonds sont bloqués.

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

→ http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/rapport_activites_relier_2015_vdef.pdf

Présentations croisées, animées par Raphaël Jourjon, coordinateur

Expérimentation Ecohabitat : Dominique Doré

Habitat léger et installation: Clément David et Paul Lacoste

Relie-toits et habitat participatif : Thomas Schamasch

Essaimage-diffusion habitat, MCDR, vie associative : Raphaël Jourjon

Rencontres alternatives rurales et 30 ans de Relier : Lutxi Achiary

Questions et réponses par rapport aux différentes rubriques du rapport :

Relie-toits et habitat participatif : <http://relie-toits.org>

Q : Est-ce que les salarié.e.s de la Coordin'action de l'habitat participatif vous facilitent le contact ? Quelles relations et synergies ?

R : L'ancienne salariée a beaucoup participé à nous aider et le relais se fait aujourd'hui sur des missions plus ciblées : A. Vigignol, salariée en charge des partenariats habite en Auvergne : les connexions se font. E. Bugain est à l'écoute et proposante en terme de communication.

Il faut signaler que Relier a activement participé aux rencontres de l'habitat participatif à Marseille, avec le concours de l'association OïSA. De plus, Dominique Doré a suivi pour l'association la majorité des réunions de CA de la Coordination.

Il reste des choses à éclaircir au niveau des relations et synergies avec la Coordination dont Relier est membre associé depuis début 2016 : pour le moment, répartition du portage entre la base de données communes sur les projets (Colibris + Coordination), portail en ligne et travail de mutualisation sur les ressources (Relier).

Le besoin de mise en réseau des porteurs et de mutualisation des ressources n'est pas entièrement comblé aujourd'hui au niveau national ; c'est l'intention du projet Relie-toits. C'est aussi une forme d'auto-accompagnement en ligne. On est dans une phase décisive : soit le projet prend de l'ampleur en terme d'opérationnalité - masse critique et relais, soit il se fond dans le reste...

Positionnement de Relier : placer les citoyens au centre, développement numérique atypique en complément des rencontres et groupes locaux. Ne pas perdre l'identité de chacun des acteurs en fournissant de la technique : que n'importe quel accompagnateur ou porteur de projet puisse utiliser les outils de Relie-toits sans que le nom soit affiché en gros. Il y a une nécessité de positionnement de la Coordin'action. Les usagers sont avant tout les membres des groupes-projet, l'outil s'adresse aux porteurs d'initiatives, ceux qui vont ou qui sont en train.

Expérimentation Ecohabitat :

L'année 2015 a été celle de la préparation de la valorisation avec de nombreuses réunions, ateliers, et écrits qui ont nourri la réflexion des parties prenantes, avant la tenue du colloque de restitution et la diffusion officielle du cahier édité par la fondation de France en 2016 :

http://www.reseau-relier.org/Colloque-Ecohabitons-Co-operer?id_mot=34

Q : Comment s'approprier et valoriser la matière inexploitée des ateliers animés par Relier et des cahiers rédigés par Françoise Edmonde Morin (FEM) ?

R : Des échanges ont lieu avec les partenaires intéressés (idée de compagnonnage ou voyages d'études), une lecture approfondie des textes rédigés par FEM est en cours par les membres du CA ; on pense aussi à un projet d'édition, il nous faut trouver les moyens pour le faire.

Habitat léger (HL) et installation :

Question (Q) sur le Partenariat Halem - Relier en 2015 :

Il y a eu l'année dernière une caravane dense et riche animée par Halem, avec le soutien de Relier et des échanges réciproques d'idées, de contacts et de documentation.

Un atelier « habitat alternatif, léger et participatif » a eu du succès en juillet 2015 à Marseille, avec la participation des architectes du CAUE, lors des Rencontres nationales de l'habitat participatif. A noter également :

- Le soutien et les échanges avec les actions de *Cultivons l'Avenir* en Limousin ;
- Relier a contribué aux Journées de l'urbanisme du cycle « habitats » de la *Manufacture des paysages* par le relais de films, contacts, bibliographie et une intervention plénière à Gignac.

Actuellement et à venir :

- Relais par Relier de la caravane Halem 2016, comme l'année dernière :

<http://www.halemfrance.org/?La-CARAVANE-2016>

- Projet de fiches techniques et mise en réseau autour des installations légères pour habitants et accueillants d'HL, élus et techniciens référents : portage de Relier avec Halem comme principal partenaire...

Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR) « Agriculture et innovation sociale » (AGIS) :

http://www.reseau-relier.org/RELIER-et-la-MCDR-AGIS-une?id_mot=10

Q = Quel type de relations avec les services de l'Etat via le Massif central ?

Sur ce projet, Relier est en relation avec les interlocuteurs du Ministère de l'agriculture et du Réseau Rural National (dont le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires – CGET - est partie prenante) en partenariat avec Terre de liens qui est chef de file de ce dossier MCDR.

Dans le cadre du montage de nouveaux dossiers - notamment celui en partenariat avec le Réseau des CREFAD et la SCIC l'Arban, pour un travail sur l'appui au montage de lieux mutualisés et le développement de nouveaux métiers pour la redynamisation des centres bourgs et espaces ruraux, une réunion est en préparation avec le CGET Massif central.

A noter : Hélène Bustos fait savoir que l'Adir (édition de la revue *Transrural initiatives*) est prestataire de Terre de liens pour l'écriture des comptes-rendus de ce projet commun avec Relier.

Rencontres Alternatives rurales - 30 ans de Relier :

Q : Quels impacts de ces rencontres et quelle diffusion des actes en 2016 ?

R : Les rencontres ont permis un véritable échange entre des « anciens » et des « nouveaux » du réseau, cela a insufflé une vraie dynamique en abordant collectivement les enjeux concernant l'évolution des espaces ruraux, à partir de personnes et structures qui s'y investissent concrètement.

La diffusion des actes a été assurée par courrier vers les participants et excusés, mais aussi les principaux partenaires associatifs et les financeurs. Nous avons aussi envoyé un mailing élargi dans le réseau et mis en ligne les actes sur le site Internet de Relier : <http://www.reseau-relier.org/Les-actes-des-rencontres>

Ils ont été remis en direct lors des « Dialogues en Humanité » à Lyon, de l'AG du RAF en Drôme, des Journées nationales de Terre de liens dans le Jura...

Des relais vont enfin se faire par *Transrural Initiatives* sur le prochain n° de la revue, lors de la caravane d'Halem et de différents événements au 2ème semestre (rencontres Nouvelles Ruralités...)

==> Appel à diffusion des actes → prenez-en avec vous pour diffuser sans frais postaux. Idéalement vente à 3€ (coût de revient de la fabrication)

Vie Associative :

Q : Ce serait bien d'avoir une carte de France des membres et partenaires de RELIER ; vous pourriez la mettre sur le site web ?

R : Bonne idée... A cette fin, chacun peut déjà consulter le tableau « le réseau » de la page 15 des actes des 30 ans disponible sur le site, où l'on retrouve aussi la liste des rencontres et des publications (lien plus haut).

Vote :

- votes du rapport moral et d'activité : 0 abstention / 0 contre / accepté à l'unanimité

III. RAPPORT FINANCIER

--> cf comptes détaillés et synthèse : lien site Relier (voir page 1)

Présentation par Raphaël et Thomas.

Remise aux participants d'une synthèse des comptes préparée par Jacques Fillos

> Compte de résultat

- Commentaire sur la présentation des comptes
 - Il manque la comparaison avec 2014 dans la synthèse → pour se rendre compte des évolutions, voir le lien vers les comptes détaillés : http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/2015_bilans_financiers_relier_ec.pdf
 - Comptabilité « analytique » → la ventilation est incorrecte car elle ne prend pas en compte la réalité de l'activité (tous les frais fixes sont affectés à la vie associative).
 - Baisse du coût de l'expert comptable de 2000 à 1050€ en parallèle de notre baisse de budget de 2014 à 2015.
- Explications de la baisse du volume d'activité
 - Sortie du RAF fin 2014
 - expérimentation Ecohabitat FDF → étant une prestation et non une subvention comme pensé initialement, décision de faire sortir de RELIER les prestations de Vincent Jannot et Françoise-Edmonde Morin pour éviter de dépasser le plafond « fiscalisable »
- Baisse des financements publics, hausse des fondations (en %)
- Déficit 2015 de 21k€
 - Autofinancement 30 ans : environ 10 k€
 - Essaimage habitat non financé directement
 - Part de la vie associative importante, difficilement finançable, mais pourtant essentielle au fonctionnement de Relier

> Bilan

- FEDER – programme Ecohabitons solidaires 2010- 2012 (déjà évoqué en AG 2015)
 - Relier a cessé de solliciter le SGAR suite au versement de juin 2015 de 75000 euros obtenu après de longues démarches : trop de temps passé, soucis et anxiété récurrente jusqu'en 2015 ; de plus on n'a pas retrouvé toutes les remontées de dépenses réalisées par Claude Fricaud. Des courriers de Relier ont quand même été adressés au Préfet d'Auvergne et à la DATAR à plusieurs reprises pour que les choses bougent.
 - Forme de chantage : avant que ne soit réalisé le paiement a été dit de la part du SGAR : soit on acceptait l'argent, soit on repartait au début...
 - Le relais de la Fondation Abbé Pierre nous a permis de surmonter financièrement cette crise. Relier a remboursé l'apport de 50 000 euros de la fondation à la suite du dernier versement du FEDER.

- *Décision lors d'un CA de juin 2015 de ne pas aller plus loin auprès du FEDER* : cela se traduit par une mise à niveau des comptes de RELIER pour solder cette histoire. Besoin d'avoir un topo synthétique et des documents résumant le bilan de cette opération.

- Dettes, créances et prêt en cours :

Rien de notable, si ce n'est l'apport en fonds associatif avec droit de reprise de 5 000 euros à l'association partenaire Halem pour appui à leur structuration. Les financements de Relier attendus fin 2015 sont arrivés depuis, les dettes au 31.12 ont été réglées.

Q : Qui gère la comptabilité et prépare les comptes ?

R : Jacques Fillos - groupement d'employeurs Alter Actions en 2015

(relais de Catherine Hocquet sur la saisie comptable depuis le printemps 2016)

*Une expertise annuelle est faite par le cabinet *Conseil et expertise du sud* depuis 2013.*

- **Vote du rapport financier** : / 1 refus de vote / 0 abstention / 0 contre / 17 pour + 5 pouvoirs (Catherine Yvon, Jacques Fillos, Johanna Florent, Laurence Fontenelle, Françoise-Edmonde Morin)

> Budget prévisionnel 2016 : *voir page 1 / lien sur le site de RELIER*

IV. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

--> voir le RI et son annexe sur le site Internet, doc remis en AG aux participants

- Ce document qui régit les principes est accompagné d'une annexe établissant les éléments chiffrés. C'est le résultat du travail amorcé depuis 2012 sur l'encadrement et le suivi des dépenses. Depuis 2015, il a fait l'objet d'un travail important de Françoise Edmonde Morin, coprésidente sortante, et Catherine Hocquet, salariée mise à disposition par le GE Alter Actions ; il a le mérite d'exister aujourd'hui et d'être soumis au vote de l'AG. Il va avec deux autres documents constitutifs de la vie associative de RELIER : 1 - rôle et engagement des salariés et du CA / 2 - gouvernance de l'association. Ces trois documents devront encore être peaufinés et regroupés par le CA dans l'année suivante.
- *Remarques de l'assemblée* :
 - Référence faite au règlement intérieur dans les statuts (art. 7) qui prévoit que le règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration
 - « C'est bien d'être au courant dans l'AG, mais je ne peux pas me positionner dessus, car je n'ai pas le temps ni les billes pour me positionner »
 - « C'est bien que ce soit acté en AG même si pas prévu dans les statuts, car en cas de litige ce nouveau document devient un élément constitutif de l'association »
- *Règlement voté tout de même* : 0 abstention / 0 contre / Unanimité pour.

V. ATELIER PERSPECTIVES ET PARTENARIATS

Animation par Charlotte Guigou

- Objectifs : cet atelier avait pour objet de creuser les questions suivantes :
 - Qui constitue le réseau Relier aujourd'hui ?
 - Sur quels plans situer l'apport de Relier pour ses partenaires ?
 - Quels chantiers entreprendre dans les mois qui viennent ? Sous quel angle d'attaque ?

- Démarche de cet atelier : collecte de matière, des membres du CA vont s'en saisir pour faire une synthèse et une restitution.
- Déroulé :
On retrouve le contexte, le déroulé et les photos des propositions sorties de l'atelier dans le **diaporama** accessible via le site Internet de l'association :
http://www.reseau-relier.org/IMG/pdf/1607_cr_diapo_ateliers_ag_relier_2016.pdf

VI. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation du fonctionnement du CA sur 2015 – 2016

Entrée / sorties du CA :

- Demande que les gens qui souhaitent entrer exposent rapidement leurs motivations.
- V. Jannot propose sa candidature et voulait la soumettre en amont au CA actuel
- Sorties de C. David et FE. Morin (note remise au CA).
Tous deux préfèrent rester comme personnes-ressources sur les sujets où il et elle sont impliqués, et restent disponibles sur demande pour apporter leurs compétences.
- Il faudrait préciser dans les statuts un minimum et un maximum d'administrateurs lors d'une prochaine mise à jour...

Liste élue à l'unanimité des présents :

François Grange, Thomas Schamasch, Lutxi Achiary, Charlotte Guigou, Dominique Doré, Murray Nelson, Vincent Jannot, Paul Lacoste, Laurence Fontenelle

Fin de l'AG à 17 h30